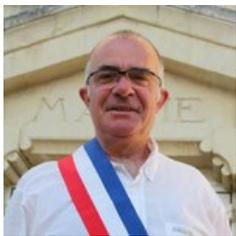




La gazette
Chamarétoise

N° 91 Juillet 2023



Le mot du maire

Chères Chamarétoises, chers Chamarétois,

Le printemps est là avec un peu de douceur, la nature reprend vie

Après un hiver relativement doux mais malheureusement peu arrosé, les beaux jours arrivent à grands pas.

Avec le soleil, la chaleur et les jours qui rallongent, notre village s'anime tout doucement avec le retour des touristes, et la réouverture des commerces saisonniers.

Notre belle source de St Chande coule encore en cette fin mai. Ce n'est pas pour cela qu'il faut gaspiller cette eau. La sécheresse est déjà là hélas, et nous aurons peut-être encore besoin cet été, de cette belle et bonne eau de St Chande.

Depuis le 15 mai 2023, la commune est placée en alerte renforcée sécheresse par arrêté inter-préfectoral. Cela veut dire, réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques ; restrictions en matière d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation de cultures.

A ce sujet des tests d'étanchéité des circuits d'eau potable auront lieu durant cet été, les réparations viendront en suivant si nécessaire. Pour le moment la consommation est stable. Nous suivons cela de près.

Le budget de la commune a été voté à l'unanimité des présents, lors du conseil municipal du 27 mars dernier.

Vous trouverez les chiffres dans les comptes rendus des conseils municipaux. Le budget de fonctionnement de la commune sera encore contraint cette année. Nous avons pris la décision de ne pas augmenter la partie communale des impôts fonciers et ce pour la 9^{ème} année consécutive !

Décision motivée aussi par le fait que les bases de ces impôts, augmenteront de 7,1% cette année, celles-ci étant indexées sur l'inflation. Il en sera de même pour la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), qui elle va augmenter de 0,3%.

Côté fonctionnement, quelques reprises sur les réseaux eau et assainissement, un peu de voirie et l'entretien régulier de la Commune.

Côté investissement, priorité à l'aménagement du rez-de-chaussée de la maison Dessales. Le début des travaux a été déclaré le 24 mai. Pour la fin de l'année, sont prévus les travaux de VRD, gros œuvre et mise hors d'eau et hors d'air. Le reste viendra en début 2024 pour une ouverture que nous espérons avant l'été 2024....

Les travaux de la fibre avancent bien, essai pendant l'été pour avoir les premières prises en fin d'année.

Didier nous quitte pour une retraite bien méritée. Il a œuvré pendant presque 20 ans au service de la commune et de ses habitants. Merci à toi Didier pour ton sens du service public. Il est remplacé par Geoffrey VALADAS, merci de lui faire le meilleur accueil.



Vous trouverez à l'adresse <https://www.mairie-chamaret.fr> ou www.chamaret.fr toutes les informations communales dont vous avez besoin.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une belle fin de printemps, et un très bel été à venir.

Et surtout, prenez soins de vous !

Maurice BOISSOUT

Coup de
Pouce



COURS DE YOGA



Posture - Méditation - Relaxation
Exercices de respiration (pranayama) - Sonothérapie

Yoga en plein air / Massage ancestral Maya /
Rituel Rebozo / Sanación con rosas (soin aux pétales de roses)

*Vous avez besoin de retrouver un équilibre,
une harmonie physique et émotionnelle...*

*Venez découvrir les bénéfices de cette pratique complète,
en compagnie d'ITZEL Professeur de YOGA*
(Diplômée de l'Institut français de Yoga)

07 86 74 73 82

CHAMARET : salle "Bibliothèque"
Mercredi : 18h00 - 19h00 & Jeudi : 10h00 - 11h00



Votre pizzas de nouveau tous les
jeudis **soir 18h00- 21h00** à Chamaret
06 85 30 11 45
www.nicopizza.fr



SOMMAIRE

Le mot du maire	P 1
Coup de pouce	P 2
Infos municipales	P 3
Point travaux	P 4
Incivilités	P 4
Divers	P 5
Réunion compostage	P 6
Aux devoirs...	P 7
Nos élus se mobilisent	P 8
Ah l'histoire	P 8
Le temps qui passe	P 9
Dernière minute	P 10
Le coin des associations	P 10
Un jour, un chamaretois...	P 13
Un jour, un autre chamaretois	P 14
Célébrations	P 16

N° 91 Juillet 2023

Directeur de publication

Maurice BOISSOUT

Imprimeur: Mairie

Récépissé n° 649C2002



Informations Municipales

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27-03 -2023

Lors de cette séance du Conseil Municipal on été adoptés :

Le compte rendu du CM du 25-01-2023

Emplois saisonniers ouverture de la tour

Taux des taxes foncières Bâtie et Non Bâtie

De ne pas augmenter les taux d'impositions en 2023

Budget, comptes Administratif et Gestion Commune 2022

Budget, comptes Administratif et Gestion Eau-Assainissement 2022

Affectation des résultats Commune au budget 2023

Affectation des résultats eau-assainissement au budget 2023

Demande d'autorisation de visa

Concernant un emprunt de 400 000€, travaux maison Dessales

Vote du, budget primitif Commune 2023 Selon documents envoyés et présentés en Conseil.

Vote du budget primitif Eau-Assainissement 2023

Vote des subventions aux associations

Nouvelle convention ADS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15-05-2023

Lors de cette séance du Conseil Municipal on été adoptés :

Le compte rendu du CM du 27-03-2023

Attribution du marché de travaux maison Dessales

Lot 1 VRD, entreprise NICOLAS de Clansayes (26)

Lot 2, lot 3 et lot 4, Démol, GO et Charpente, entreprise SATRAS/REBOULET (groupe Aguetta) de Livron (26)

Lot 5 Étanchéité, entreprise MBC de Château Gaillard (01)

Lot 6 Sols durs, entreprise CARRELAGE AUX CARRE de Orange (84)

Lot 7 et lot 9 Menuiseries extérieures, et intérieures, entreprise GROSJEAN de Valréas (84)

Attribution du marché de travaux Schéma Directeur de l'Eau Potable

Entreprise SAUR de Montélimar.

Nomination du référent déontologue des élus pour la commune

Le Centre de Gestion proposera un référent à la commune si il est sollicité.

Point sur les dossiers en cours

Réorganisation des classes sur le RPI suite à la fermeture d'une classe sur Chamaret

Demande de la mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique sur Chamaret

Déplacement du bar

Appel à bénévoles pour de l'aide aux devoirs sur Colonzelle dès la rentrée 2023

Pour plus de précisions sur les dossiers et délibérations, nous vous invitons à vous connecter sur le site de la commune (www.mairie-chamaret.fr ou www.chamaret.fr) ou les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés en intégralité.



POINT TRAVAUX



MAISON DESSALES

Première réunion de chantier pour les travaux de rénovation de la maison "Dessales". Le chantier a été nettoyé, les premiers coups de pelle ont été donnés fin mai début juin.

Un gros investissement pour notre commune, mais de belles perspectives à venir

Incivilités encore...

STOP
aux incivilités

Les incivilités nous poursuivent et ça devient banal pour beaucoup. Notre commune n'échappe pas à ce fléau. Mais doit-on laisser ces délits impunis?

Ci-contre des pneus, déposés par un citoyen indélicat, découverts dernièrement au bord du Lez.

Mais il y en a marre!!

Un constat d'infraction a été dressé et une plainte déposée à la gendarmerie de Grignan.



... et toujours !



Nos amis à quatre pattes

A tous les propriétaires de chiens:

L'espace public n'est pas une **sanisette pour chiens**, comme nous pouvons malheureusement le constater beaucoup trop souvent. Le parvis de la chapelle St Barthelemy (mais pas que) n'y échappe pas. Alors Mesdames, Messieurs, propriétaires de chiens, nous vous invitons à respecter tous ces espaces partagés en ramassant les déjections de vos amis à quatre pattes.

Pour rappel, le non respect de vos obligations vous expose à une contravention minimum de 68 €

STOP
aux incivilités

DIVERS

TRANSPORTS SCOLAIRES



NOTICE D'INFORMATION INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES DRÔME 2023 1er degré

Du 2 mai au 19 juillet : Inscriptions de **TOUS LES ELEVES** drômois du 1^{er} degré, pris en charge dans le cadre des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux et des fermetures d'école uniquement
Aucune reconduction automatique

Attention, à partir du 20 juillet
majoration de 30 € pour les inscriptions hors délai
sauf déménagements après le 19/07 (avec justificatifs à l'appui – cf Guide Transports scolaires) et demandes d'indemnités kilométriques (à faire avant le 16/03/2024)

Pour TOUS les élèves faisant une demande de transport

Inscription sur :
➔ laregionvoustransporte.fr/scolairedrome

De mai à septembre

Instruction des dossiers des élèves âgés de 2 ans et ½ à la rentrée (et qui auront 3 ans avant le 31/12 de l'année en cours) et plus, par l'Antenne des Transports de la Drôme et **création (avec envoi dans les écoles) ou rechargement** des cartes Oûra, en s'assurant de la **présence d'un accompagnateur** dans les véhicules de plus de 9 places transportant des élèves de 3 à 5 ans (**accompagnateur obligatoire jusqu'aux 5 ans de l'enfant et vivement recommandé jusqu'aux 6 ans de l'enfant**)

ENQUETE INSEE entre le 12 juin et le 16 décembre 2023



L'INSEE réalise, entre le 12 juin

Objet : Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Pour certains ménages, l'enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020.

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 17 000 logements. Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêteur sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. À cet effet, l'Insee met à votre disposition un kit de communication. Son contenu est détaillé en pièce jointe.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Exemple de texte à insérer dans votre journal local :

Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Réunion des «COM-POSTERS» du 12/05/2023

Après les Ghostbusters, voici venir les com-Posters.

Comme annoncé dans la dernière gazette, et par flyer (recyclable) distribué dans les boîtes aux lettres, nous nous sommes donc réunis le vendredi 12 mai, pour parler compostage.

Compte tenu d'une météo capricieuse et d'un sujet sans doute encore trop méconnu, notre petit comité s'est retrouvé en salle des associations.

Les échanges furent instructifs et très participatifs. Les consignes, retours d'expérience et règles de compostage, furent rappelées à une assistance conquise. Un bémol justement : nous aurions souhaité que les habitants des maisons de village furent présents. Car si les enjeux de la séparation des bio-déchets sont globaux, urgents (on rappelle qu'au 01/01/2024 - c'est-à-dire demain - finies les poubelles noires remplies de déchets organiques et donc compostables !), nous engageant tous, le sujet les concerne ces habitants du cœur de notre beau village, au premier chef.

Nous réitérerons donc ce type de rendez-vous prochainement, et demeurons à votre disposition pour tout éclairage particulier.

Continuez (ou ayez soif d'apprendre) à trier, recycler et composter, car c'est là qu'on va.

Et promis, on vous aidera.

Franck & Charles





Aux devoirs citoyennes et citoyens !



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes Éco-citoyens



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (sauf impératif sanitaire)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques et privées à circuit ouvert



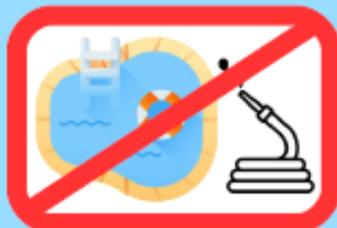
INTERDICTION d'arroser les espaces verts et ronds points (hors arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'un an)
INTERDICTION d'arroser les pelouses et massifs fleuris



INTERDICTION d'arroser les jardins potagers entre 9h et 19h



INTERDICTION d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf), stades et espaces sportifs
INTERDICTION d'arroser les greens et départ de golf entre 9h et 19h



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau si le chantier a débuté avant les premières restrictions)
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de laver les voiries, terrasses et façades (sauf si le lavage est réalisé sous pression par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle).

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Les élus se mobilisent



Samedi 3 juin, devant la mairie de Grignan, nombre d'élus de la région se sont réunis pour manifester les désaccords avec la mise en application de la loi Nôtre qui délègue la gestion du service "Eau et Assainissement" aux intercommunalités. Tous s'entendent à dire que c'est contraire aux intérêts de la population, tant du côté service, que du coût qui ne cesserait d'exploser.

D'autres rendez-vous sont à venir pour faire plier nos politiques et laisser les communes qui le désirent continuer d'assurer cette gestion de cette ressource aussi importante.

Ah l'histoire

Connaître l'histoire : en sachant d'où l'on vient, on sait mieux qui on est et où l'on va !

L'exploration de l'histoire nous aide à comprendre d'où nous venons et où nous allons.. L'enseignement de l'histoire nous permet de nous imprégner des principes, des leçons des générations qui nous ont précédé et aussi d'éviter leurs erreurs.

Nous devons faire fructifier cet héritage pour le léguer à notre tour à nos enfants.

Goethe, philosophe allemand, a écrit : « Celui qui ignore son histoire est condamné à la répéter ».

De nos jours où tout est centré sur le présent (messagerie, portable, SMS, blogs...), il nous est difficile de prendre du recul. Or le recul est essentiel, ce qui avait pu nous paraître important à un moment, ne l'était pas tant que ça et à l'inverse des événements passés inaperçus se sont révélés importants pour notre histoire.

Étudier les civilisations Africaine, Chinoise, Indienne avant le 19ème siècle (époque des colonisations), nous permet de voir tout ce qui nous vient de l'extérieur dans notre culture. L'histoire est donc aussi un facteur de paix entre les hommes qui ainsi, se comprennent mieux.

Alors, attention aux manipulations de l'histoire que l'on peut constater fréquemment de nos jours.

L'histoire n'est pas une morale : elle ne juge pas, elle ne condamne pas, elle explique. L'historien se situe dans un présent situé dans un futur fait d'attente et d'ignorance et un passé constitué par la mémoire des hommes d'autrefois.

Et pour compléter notre réflexion, quelques citations de Paul Ricoeur, philosophe français né à Valence (1913-2005).

« La différence entre les jeunes et les vieux, c'est que les vieux ont beaucoup plus de souvenirs et beaucoup moins de mémoire ».

« Ne pas voir, regarder à côté, c'est plus facile que de vouloir s'informer à tout prix. Les fautes par omission, par précaution, sont bien plus nombreuses que les grands crimes ».

« Le présent est à la fois ce que nous vivons et les anticipations d'un passé remémoré ».

« L'objet de l'histoire est le sujet humain lui-même ».

Le temps qui passe...



Mois de juillet

Son nom vient du latin Julius en l'honneur de Jules César qui imposa, en 44 avant Jésus Christ, le calendrier julien pour remplacer le calendrier romain. Il introduit, tous les quatre ans, une année bissextile. Ce calendrier a été réformé à nouveau, par le pape Grégoire 13 et devint le calendrier grégorien, toujours en usage de nos jours.



Qu'apportes-tu mois de Juillet ?

J'apporte les aïrelles de la forêt

Les abricots gorgés de soleil

Les cassis, les poires, les groseilles

Les framboises, la pêche vermeille

J'apporte le parfum des fleurs

Les pivoines, les pois de senteur

Les champs bleus de lavande

Le chant de la cigale dans la lande

J'apporte la mer qui danse près des rochers

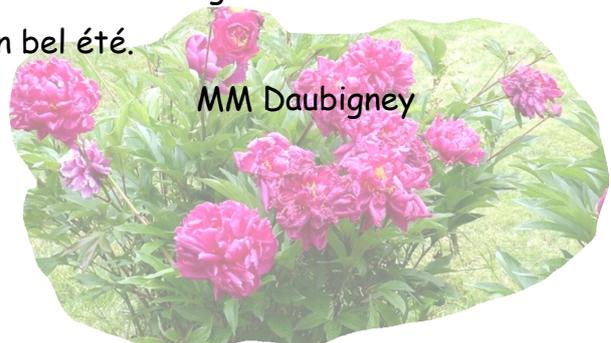
Les longues soirées de joie et de fête

Au son des cornemuses et des trompettes

J'apporte les vacances des écoliers

Les livres et les cahiers bien rangés

Et la promesse d'un bel été.



MM Daubigney



Dernière minute

PRESERVONS NOS INSTALLATIONS

Même si c'est biodégradable, ce n'est pas bon pour nos installations sanitaires. Intervention de nos employés municipaux sur nos pompes de relevage qui étaient obstruées dernièrement.

Une petite attention de chacun, et c'est la collectivité qui vous dit merci



UN DOUTE ?
STOP !
PAS DE LINGETTES
AUX TOILETTES !

Pas si biodégradable !

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 80 % des cas, les lingettes ne sont pas "biodégradables" et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes, au risque d'engendrer d'importants dysfonctionnements. Elles bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes et provoquent des pannes, se retrouvent parfois dans les rivières et sont un fléau pour les stations d'épuration, avec un effet direct sur la facture d'eau et l'environnement.

La solution ?

Pour votre santé, l'environnement, les stations d'épuration et leurs exploitants, les canalisations et les systèmes de pompage, le message est simple : **les lingettes sont à mettre à la poubelle et à brocher avec les ordures ménagères.**

LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



Papier toilette uniquement



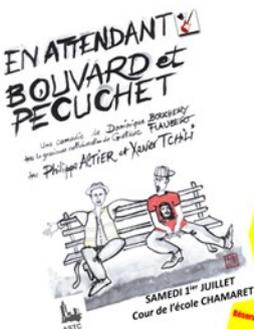
Le coin des ASSOCIATIONS



Association de Sauvegarde de la Tour et du patrimoine de Chamaret

C'est l'été enfin ! L'ASTC qui a tenu son AG le 29/04 dernier a dévoilé son programme estival :

Théâtre le samedi 01/07, Rockamatour le samedi 22/07, de l'Astronomie à la Tour tous les lundi soir, 3 expositions de peinture, les randonnées du mercredi soir, les journées du Patrimoine le week-end des 16 & 17/09, n'en jetez plus !



L'ASTC rappelle que ses adhérents bénéficient d'une remise de 20% pour ses manifestations. Renseignements au 06 31 82 97 68 - 06 28 58 28 89

Au plaisir de vous accueillir
Toute l'équipe de l'ASTC !

ACCA LE ROUVERGUE de CHAMARET



Le Samedi 25 mars 2023 à 19h30 à la salle des fêtes de CHAMARET, s'est déroulé le repas hivernal de l'ACCA Chamaretoise, 150 convives ont dégustés dans une ambiance festive : caillettes et terrines, le fameux civet de chevreuil et sa traditionnelle purée, fromages et dessert.

Un grand merci à la dizaine de bénévoles qui a œuvré pour cette superbe soirée.

L'assemblée générale de l'ACCA aura lieu le vendredi 23 juin 2023 à 19h au local des chasseurs.



Notre méchoui se déroulera le vendredi 14 juillet 2023 à 12h au local.

Le Président Bruno PHILEMON.



Huu Nghi Amitié France Vietnam

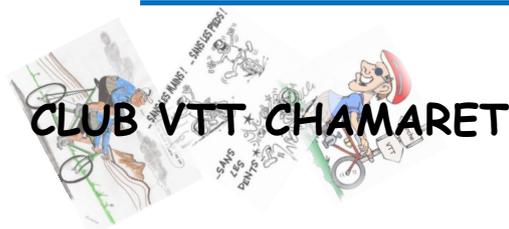


" Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 18 mars, à 17h et le soir, à la salle des fêtes, le public venu nombreux, a pu applaudir les comédiens de la troupe "Les Compagnons de la Pierre Blanche" de St Paul trois Châteaux, qui ont joué une de leur dernière création " Le Père Noël est une ordure".

Nous remercions du fond du cœur les spectateurs ainsi que nos amis comédiens, toujours présents à nos côtés depuis de si nombreuses années. Merci donc à la troupe pour sa générosité sans faille et aux comédiens pour la qualité de leur interprétation !! Quel talent !! Un moment joyeux que nous avons eu la chance de vivre et partager tous ensemble.

Et, concernant nos actions sur place, nous avons la joie de vous annoncer que le bénéfice net de la soirée, tout confondus (entrées + dons + artisanat et déduction faite des dépenses), s'élève à : **691 €**, somme intégralement reversée sur place, aux enfants et aux familles du peuple des Montagnes, dans la région de Nha trang.

**Merci, merci, merci infiniment à vous tous, du fond du cœur,
pour nos petits bouts du bout du monde !!**



Le club organise la rando vtt le dimanche 20 août, au programme:

2 circuits VTT 25km 45 km

2 circuits marche 10 km 15km

Le loto aura lieu le dimanche 8 octobre 2024

À partir de 14heures à la salle des fêtes de Chamaret

Cordialement



ANIMATION ET LOISIRS CHAMARETOIS

Une première plutôt réussie

Un nombreux public est resté écouter nos musiciens chamarétois le 16 juin 2023, jour de marché.

Une heure et demi de musique gratuite a enchanté un public nombreux installé sur la terrasse du bar profitant du beau temps.

Nous remercions les commerçants (Francis et Michael) qui ont participé aux festivités (dons et remises sur leurs produits)

Nous remercions également les musiciens chamarétois : Dominique, Alex et Chris, Yves, Fred et Franck

L'expérience sera renouvelée à l'occasion



Comité des fêtes de Chamaret



Chaque jour est une fête !

Le comité des fêtes a dû malheureusement annuler sa marche pédestre et le repas à cause du faible nombre d'inscriptions au repas et du mauvais temps annoncé la veille.

La fête des haricots aura lieu du vendredi 18 au lundi 21 août, avec en perspective un joli programme et des animations alléchantes :

Agenda :

- Vendredi 18 au lundi 21 août -> 231^{ème} fête de la Saint Barthélémy
- Samedi 28 octobre -> Diffusion de la finale de la coupe du monde de rugby
- Novembre -> Loto

Si toi aussi tu souhaites rejoindre la team -> Contact 06 59 51 76 63 / Facebook

Festivement votre !
Le comité des fêtes

Fête des haricots en perspective

231^{ème} fête de la Saint Barthélémy

Programme

Vendredi 18 août :

- 18H00 Vernissage du salon des peintres
- 19H30 Soupe traditionnelle aux haricots animée par les Cristofoli

Samedi 19 août :

- Vide grenier toute la journée - inscriptions au 06 59 04 06 85 (10€=3m)
- Manèges pour enfants
- 14H30 Concours de pétanque doublette montée 150€ + Mises
- 21H00 Soirée animée par DJ Bewell (Gérald Gervasi)

Dimanche 20 août

- 10H30 Messe à la chapelle Saint Barthélémy
- 12H00 79^{ème} anniversaire de la libération du village
- 14H30 Concours de pétanque en tripléte montée 150€ + Mises
- 21H00 Soirée animée par le groupe NAMAS PAMOUS

Lundi 21 août

- 10H30 231^{ème} Farandole des Haricots animée par Le Petit Bazar
- 12H00 Danses provençales Escola Dou Trelus
- 13H00 Repas Omelette aux truffes animé par Le Petit Bazar
- 14H30 Concours de pétanque en doublette mêlée 100€ + Mises

Le numéro de téléphone pour les réservations de repas vous sera transmis prochainement.

Un jour, ... un Chamarétois nous a quittés



A Léon..

Léon était notre doyen, mais encore bien plus que cela. Il était aussi notre dernier ancien combattant de la guerre de 1939-1945

Ce qui caractérise Léon Dejoux, c'est le courage et le don de soi.

Le 06 juin 1944, alors que la France apprend que les alliés ont débarqués en Normandie, Annonay ou vit Léon se déclarer « LIBRE ». La population est appelée à se réunir. Léon est dans la foule. Suite à l'appel aux volontaires, le jeune homme qui n'aura que 20 ans dans quelques semaines se rend au bureau d'engagement et signe son entrée dans les Forces Françaises de l'Intérieur.

Léon rejoint d'abord l'armée de l'ombre, le maquis où il participera à la sécurisation des terrains de parachutages de matériel et à diverses opérations à Annonay, Condrieu et à Lyon où le 3 septembre 1944 il participe à la libération de la ville.

Ensuite, Il intègre le Bataillon Fauveau engagé au sein de la 24^{ème} division alpine.

Léon signe le 13 septembre 1944 son engagement dans les Forces Françaises de l'Intérieur « pour la durée des hostilités ».

En octobre il part pour Briançon, avec pour mission la relève des maquisards et la protection des canons anti-char de l'armée d'Afrique, il y passera Noël.

Début janvier 1945, il est appelé en renfort pour l'armée Américaine à Strasbourg, puis en mars il revient en Savoie pour sécuriser les frontières.

Sa division pénètre en Italie, le 28 avril 1945 il est à Suza à 40 kms de Turin.

Son valeureux bataillon sera récompensé et aura l'honneur de défilé le 14 juillet 1945 à PARIS. A ce propos je me rappelle une anecdote que Léon m'avais raconté. Pendant son séjour à Paris, il avait rencontré une voyante qui lui avait dit qu'il deviendrait centenaire. Elle ne s'est pas trompée de beaucoup.

De retour à GAP, Léon signe sa fiche de démobilisation le 26 novembre 1945

Après c'est son mariage avec Yolande, avec qui il aura deux enfants et une vie professionnelle bien remplie.

Puis ce sera les vacances à Chamaret et l'installation définitive, l'engagement municipal en tant que conseiller, durant trois mandats, deux avec Lazare Martin et un avec Alain Lesage. Et enfin ce sera une retraite bien méritée.

C'est pour toutes ces valeurs et ces engagements citoyens, que le Conseil Municipal avait décidé de déclarer Léon, citoyen d'honneur de la commune de Chamaret en aout 2019.

Ce 16 avril 2023, Léon Dejoux nous a quitté, il allait avoir 99 ans le 7 juillet prochain.

La commune rend hommage à son doyen, à son dernier ancien combattant de 39-45, à son héros, et présente ces sincères amitiés à Yolande, Agnès, Laurent, à ces petits enfants et arrières petits enfants

Votre silhouette va nous manquer Léon.

Un jour, ... un autre Chamarétois

Comme dans les tableaux ...



Ceux qui s'en vont promener du côté des Buisses, de la route de Chantemerle, ou encore le long du chemin des Combes, le savent bien. Hé oui ! Nous avons notre douanier Rousseau ici à Chamaret, ou bien encore notre facteur Cheval, allez savoir ?

Je parle bien entendu d'un habitant que nous nommerons uniquement par son prénom - Etienne - par souhait de discrétion. Etienne donc, est l'heureux possesseur d'une propriété sise au chemin des Buisses, qui jouxte la route de Chantemerle, et le chemin des Combes. Qui n'a jamais remarqué ces œuvres amusantes disposées le long de son domaine ?

En longeant cette grande aire de quelques hectares, du calcaire des roches du plateau apparaissent des pierres plus dorées, sculptées à la main, avec parfois des mentions et commentaires eux aussi gravés en légende. Ici un lapin, là un cerf, un chien, un aqueduc, un singe, le théâtre antique de Vaison, des champignons géants, des scènes de nature, parfois de chasse. Etienne raconte qu'il est allé chercher dans le Gard vers Barjac (Ornac pour être précis), ces belles pierres jaune-orangées pour ses réalisations.

Des restes d'arbres sont taillés à la tronçonneuse et font apparaître des silhouettes qui peuvent évoquer dans l'esprit des flâneurs, quelques lutins malicieux ...

Il a même reproduit la Tour de Chamaret le long de la route de Chantemerle ! L'imagination fertile du créateur et le talent un brin naïf de ce natif du Nord de la France, débordent de spontanéité, de générosité, et d'Amour de ce bel environnement Chamarétois, qui borde sa grande propriété. De fait il le revendique lui-même : c'est une ode à la nature qu'il a créée, également par Amour pour sa tribu.

Il existe aussi des constructions un peu plus massives, puisque notre auteur prolifique a aussi bâti de ses mains et tout seul, quelques cabanes en style de bories pastorales, disséminées sur ses terres. Etienne est un « retraité actif » tout ce qu'il y a de plus bienveillant, qui ne recherche que le sourire de ceux qui l'entourent, en distribuant généreusement aux passants, ses ornements qui irradiant sa bonne humeur.

Si un jour vous vous promenez en remontant par le chemin des Bomettes, jusqu'au chemin des Buisses, et au carrefour en « T », prenez donc le petit sentier en face, qui borde le muret clôturé pour rejoindre plus directement le chemin des Combes par la garrigue. Vous vous direz alors peut-être que vous êtes à l'extérieur du domaine. Que nenni ! Etienne a clôturé une enceinte, mais vous permet le passage au milieu de son « musée naturel ». Cette partie du domaine reste sa propriété. Et il a tout prévu : juste avant la descente, il a même sculpté pour le bonheur des passants, un petit coin ombragé, avec enrochements sculptés en table et en chaise.

Vous pourrez alors profiter pleinement de certains de ses personnages créés généreusement, pour s'adonner à un bref instant de contemplation bucolique, en pleine nature.

Si la modestie atavique d'Etienne l'empêche d'y penser, il faudra peut-être un jour songer à lui ériger une statue ?

Sur la page suivante, un florilège des créations d'Etienne



il était une fois LA NATURE

N E S

il était une fois LA NATURE

Provence Belle

Célébrations Saint Jean François Régis

Juillet - Août 2023

Samedi 1 ^{er} juillet	Solérieux
Dimanche 2 juillet	Grignan - Christophe Rivière
Samedi 8 juillet	Colonzelle
Dimanche 9 juillet	Montségur-sur-Lauzon
Samedi 15 juillet	Valaurie
Dimanche 16 juillet	Taulignan
Samedi 22 juillet	La Roche St Secret Ste Marie Madeleine
Dimanche 23 juillet	Tulette - Christophe Rivière
Samedi 29 juillet	Chamaret
Dimanche 30 juillet 5 ^e dimanche	Saint-Pantaléon-lesVignes – Fête du St Patron
Samedi 5 août	Le Pègue
Dimanche 6 août	Grignan
Samedi 12 août	Chantemerle-les-Grignan
Dimanche 13 août	Montségur sur Lauzon
Mardi 15 août	Taulignan
Samedi 19 août	Réauville
Dimanche 20 août	Salles-sous-bois St Roch Chamaret - Christophe Rivière
Samedi 26 août	Montbrison-sur-Lez - Christophe Rivière
Dimanche 27 août	Tulette ND du Roure
Samedi 2 septembre	Margerie Ntre Dame des lumières - Bouchet ??
Dimanche 3 septembre –	Grignan